



Secteur médical mis à mal en cas d'absence d'accord institutionnel ?

L'inauguration du nouveau pôle de compétences Switzerland Innovation Park Delémont le 25 octobre 2019 avait de quoi réjouir les acteurs économiques jurassiens, les politiques et notre population. Pourtant le reportage du 20 janvier dernier diffusé sur RTS1 au 19:30 interpelle à plus d'un titre, puisque le sujet pourrait impacter le nouveau campus technologique innodel. Le journaliste relevait dans son enquête qu'en l'absence d'accord institutionnel avec l'Union Européenne, les exportations de dispositifs médicaux pourraient être menacées.

Sachant que ce parc technologique regroupe des activités dédiées aux nouvelles technologies et aux Sciences de la vie avec un accent particulier sur le développement de la technologie médicale, de celle de la santé, de la santé numérique et de la transformation industrielle, cette décision, en cas de non-accord, affecterait directement ses activités et l'économie jurassienne en générale. Pour exemple, cette mesure entraverait également les homologations de pacemakers, prothèses et implants, spécialisations du secteur médical dans lesquelles la Suisse et le Jura excellent. Ceux-ci pouvant même se targuer d'être depuis longtemps leaders mondiaux dans ces domaines.

L'organisation faîtière Swiss Medtec s'inquiète et dénonce aussi un danger de perdre un marché de plus de 6 milliards de francs, représentant la moitié de ses exportations annuelles. Si aucun accord n'était trouvé, on peut également craindre une délocalisation de la recherche, du développement et de la production de ce secteur d'activité. L'Économie jurassienne pourrait être frappée de plein fouet en cas de désaccord entre la Suisse et l'Union Européenne. La vision et les attentes de la Promotion économique jurassienne pourraient ainsi être mises à mal ou réduites à néant en quelques mois. L'avenir prometteur que celle-ci annonçait pour ce nouveau site serait ainsi rapidement compromis.

D'où mes questions :

- **Le Gouvernement connaissait-il le danger pour ce secteur d'activité en cas d'absence d'accord institutionnel entre l'Union Européenne et la Suisse ?**
- **Le Gouvernement pense-t-il que cette annonce puisse être un frein au développement des activités de Switzerland Innovation Park Basel Area sur le site innotel et des différents sous-traitants, partenaires du secteur médical ?**
- **Cas échéant, le Gouvernement pense-t-il prendre rapidement langue avec le Conseil fédéral afin de lui transmettre nos légitimes craintes à ce sujet ?**

- **De manière plus générale, le Gouvernement a-t-il déjà évalué les conséquences directes de l'accord-cadre entre la Suisse et l'EU pour notre économie jurassienne en cas d'acceptation ou de refus ?**

Je remercie le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, 29.01.2020

Pour le Groupe socialiste :

Nicolas Maître

Lien vers le reportage : <https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/en-labsence-daccord-cadre-institutionnel-avec-lue-les-exportations-de-dispositifs-medicaux-sont-menacees-?id=11029945>